

Bibliothèque numérique

medic @

**Marcon, L. I.. - Dissertation sur
l'action du moxa**

1826.

Paris : Didot

Cote : Paris, 1826, n°175

DISSERTATION

N^o 175.

SUR

L'ACTION DU MOXA,

*Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris,
le 24 août 1826, pour obtenir le grade de Docteur en
médecine ;*

PAR L. I. MARCON, né à Montélimar,

Département de la Drôme.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 13.

1826.



FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

	MESSIEURS
M. LANDRÉ-BEAUVAIS, <i>Doyen.</i>	
Anatomie.....	CRUVEILHIER.
Physiologie.....	DUMÉRIEUX.
Chimie médicale.....	ORFILA.
Physique médicale.....	PELLETAN fils.
Histoire naturelle médicale.....	CLARION, <i>Suppléant.</i>
Pharmacologie.....	GUILBERT.
Hygiène.....	BERTIN.
Pathologie chirurgicale.....	{ MARJOLIN.
	{ ROUX.
Pathologie médicale.....	{ FIZEAU.
	{ FOUQUIER, <i>Examinateur.</i>
Opérations et appareils.....	RICHERAND, <i>Examinateur.</i>
Thérapeutique et matière médicale.....	ALIBERT.
Médecine légale.....	ADELON.
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés.....	DÉSORMEAUX.
	{ CAYOL, <i>Président.</i>
Clinique médicale.....	{ LAENNEC.
	{ LANDRÉ-BEAUVAIS.
	{ RÉCAMIER.
	{ BOUGON.
Clinique chirurgicale.....	{ BOYER.
	{ DUPUYTREN, <i>Examinateur.</i>
Clinique d'accouchemens.....	DENEUX.

Professeurs honoraires.

MM. CHAUSSIER, DE JUSSIEU, DES GENETTES, DEYEUX, DUBOIS, LALLEMENT,
LEROUX, MOREAU, PELLETAN père, PINEL, VAUQUELIN.

Agrégés en exercice.

MESSIEURS	MESSIEURS
ARVENS, <i>Examinateur.</i>	MAISONNEBE.
BRESCHET.	MORÉAU.
CAPURON.	MURAT.
CHOMEL.	PARENT DU CHATELET.
CLOQUET aîné.	PAVET DE COURTHILLE.
COUTANCEAU.	RATHEAU.
DE LENS.	RICHARD.
GAULTIER DE CLAUERY, <i>Examinateur.</i>	ROLLIER.
GÉRARDIN, <i>Suppléant.</i>	SÉGALAS.
GUÉSENT.	SERRÉS.
JADIOUX.	THÉVENOT.
KERGADEG.	

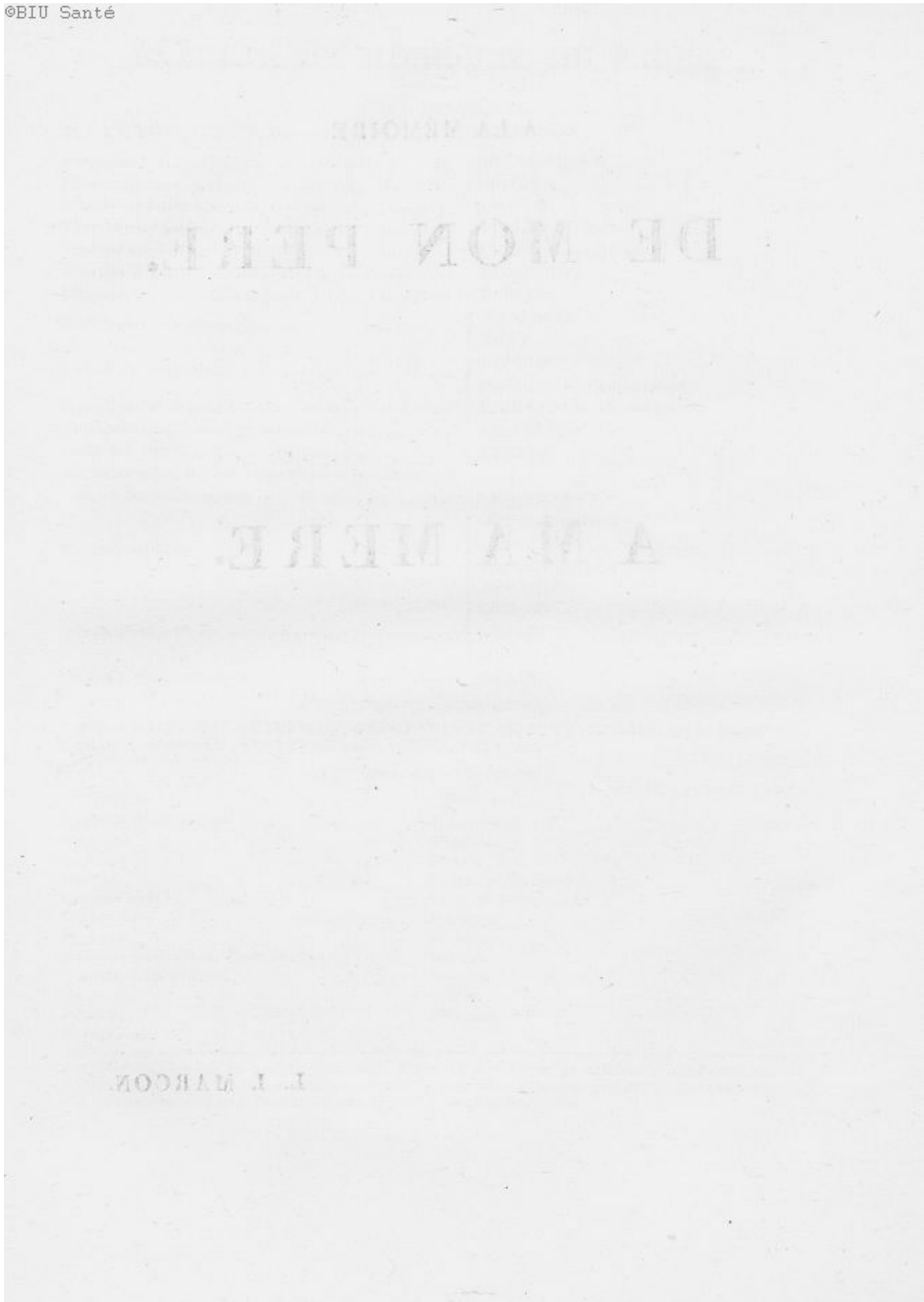
Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A LA MÉMOIRE

DE MON PÈRE.

A MA MÈRE.

L. I. MARCON.



DISSERTATION

SUR

L'ACTION DU MOXA.

QUOIQUE je regarde comme assez fastidieuses les longues dissertations sur la découverte des médicamens, dissertations bien souvent stériles, qui n'établissent que la succession des divers peuples et des divers médecins qui ont employé telle ou telle substance médicale, sans trop s'occuper des circonstances dans lesquelles on y avait recours ; je pense cependant qu'il est indispensable de tracer l'histoire rapide du moxa, avant d'examiner sa manière d'agir.

Je n'irai pas, copiant la critique plus plaisante qu'utile d'un auteur d'ailleurs très-recommandable, et à qui la chirurgie doit beaucoup, me livrer à des recherches minutieuses sur l'étimologie du mot *moxa*, pour savoir si ce sont les Portugais qui, témoins les premiers de ce genre d'adustion chez les Indiens, ont appelé *mèche*, *metchia*, *moxia*, *moxa*, etc., la substance employée, à cause de sa ressemblance avec une mèche. M. *Percy* voulait prêter à sa manière de confectionner le moxa, la sanction de l'expérience et l'appui du temps. Mais il importe bien moins de savoir si l'on a employé telle matière avec telle forme,

(6)

que de s'assurer si cette matière et cette forme sont avantageuses, sans égard pour la priorité de date. Au reste, je parlerai plus tard du moxa de M. *Percy*, et j'examinerai s'il est réellement préférable à l'autre genre de moxa généralement employé.

On doit appeler *moxa*, quelles que soient la forme et la matière qui entrent dans sa composition, toute substance à l'aide de laquelle on opère la combustion lente d'une partie de la peau.

Les Chinois paraissent être les premiers qui ont employé le moxa ; ils le composent avec des feuilles de grande armoise seules ou mêlées avec celles de la grande absinthe. Ils s'en servent dans un grand nombre de cas qu'ils ont assez bien déterminés, ainsi que les lieux où l'application peut et doit s'en faire.

Dans le reste de l'Asie, le moxa a été aussi presque de tout temps très en vogue. Les Indiens se servaient de la moelle d'une espèce de junc qu'ils faisaient brûler lentement. Les Arméniens se servaient d'agaric de chêne, etc., etc. ; et ce fut en Egypte, où la combustion lente devint un moyen thérapeutique très-puissant lorsqu'il y eut été introduit, qu'on adopta, pour la première fois, l'usage du coton dont on faisait de petites pyramides.

Hippocrate employa beaucoup le moxa : il se servait de lin crupour le composer. L'ustion était pratiquée chez les Romains, et *Celse* la recommande avec circonspection. Les Arabes, qui portèrent si loin l'emploi de la cautérisation, en abusèrent quelquefois, *Albucasis* sur-tout.

Le moxa était très-connu en Allemagne, en Italie, en Pologne, etc., qu'il était encore ignoré en France ; il y a fort peu de temps que la chirurgie française a fait cette conquête, et, avant *Pouteau*, à peine quelques médecins instruits savaient-ils ce que c'était que le moxa. Le célèbre chirurgien de Lyon appela l'attention des praticiens sur l'emploi du feu, qui, très-négligé alors, était tombé depuis long-temps en discrédit, malgré *Ambroise Paré*, *Guy de Chauliac*, etc., et avait eu beaucoup de peine à échapper à la proscription que *Dionis* ne cessa d'appeler sur lui.

(7)

Pouteau rendit un grand service à la science en détruisant les préventions de son siècle contre la cautérisation, et en introduisant la méthode égyptienne pour la combustion lente. C'est de lui seulement que date en France l'emploi de ce moyen devenu depuis si populaire.

Il est nécessaire de donner la description du moxa de *Pouteau*, et de la manière de s'en servir, afin de voir si les autres moyens d'adustion proposés depuis, et surtout celui de *M. Percy*, peuvent lui disputer la confiance qu'on lui a accordée.

Pouteau, pour faire son moxa, prenait du coton cardé, qu'il enveloppait dans une bandelette de toile, large d'un pouce et de la longueur de trois pouces. Il avait soin que le coton n'y fût que médiocrement serré; il faisait ensuite coudre la bandelette sur le coton par les deux extrémités de sa longueur. Il faisait par ce moyen un petit cylindre, qui avait à peu près un pouce de diamètre (1). Il faisait aussi des moxas fenêtrés. Pour bien appliquer ce moxa, on marque d'abord le point où l'application doit se faire; on couvre toute la région correspondante d'un linge mouillé, exprimé, et percé dans son milieu pour laisser à nu le point marqué; ce linge garantit la peau des étincelles: après avoir mis le feu à une des extrémités du moxa, on en pose l'autre, retenue par un porte-moxa ou par des pinces sur le point indiqué, et l'on entretient la combustion au moyen d'un soufflet.

M. Percy, pénétré de l'insuffisance et surtout de l'incommodité du moxa de *Pouteau*, qui exigeait qu'on soufflât continuellement pour achever l'adustion, a voulu introduire dans la chirurgie pyrotechnique un moxa qui n'aurait pas besoin d'être excité pour brûler, et qui, une fois allumé, se consumerait de lui-même jusqu'à la fin.

Voici comment il conseille de s'y prendre pour fabriquer ce moxa.

Il faut avoir du chanvre ou du lin court, fin et bien peigné; on en pèse un demi-kilogramme que l'on met dans un pot avec deux livres

(1) On peut donner au moxa toutes les dimensions que l'on veut.

d'eau tenant en dissolution deux onces de salpêtre ; on lutte exactement , et on laisse chauffer jusqu'à ce que l'eau soit épuisée , etc. J'ai abrégé à dessein la description de cette opération , qu'au reste on trouvera tout au long dans le Dictionnaire des sciences médicales , (article *Moxibustion*). Lorsqu'on veut se servir de cette préparation , on prend une mèche de ce lin qu'on roule comme autrefois on arrangeait les plumasseaux , et dont on forme une plaque plus ou moins épaisse. En allumant la plaque , le feu s'entretient sans secours étranger , vu l'extrême combustibilité du sel de potasse ; et par ce moyen-là , on évite de figurer dans la caricature que M. *Percy* a faite de *Pouteau* soufflant sur ses moxas.

Mais ce moxibure , tant exalté par son auteur , offre-t-il assez d'avantages pour être préféré à celui de *Pouteau* , ou bien présente-t-il des inconvénients qui doivent le rendre moins recommandable aux yeux des chirurgiens ?

Avant d'entrer dans aucun examen à cet égard , voyons ce que dit M. le docteur *Roux* au sujet du moxa.

« Tout , dans l'application du moxa , doit tendre à ce que le corps
 « combustible qu'on emploie se consume lentement et sans interrup-
 « tion , afin que la chaleur soit prolongée et portée insensiblement à
 « la plus grande intensité ; c'est de là que dépend l'efficacité de ce
 « moyen ; en effet , le moxa n'est jamais employé comme simple agent
 « de désorganisation ; comme tel , il serait inférieur à l'ustion métal-
 « lique , et celle-ci doit lui être constamment préférée ; mais c'est un
 « des moyens les plus actifs que la médecine ait en son pouvoir , pour
 « combattre par la douleur et l'irritation des maladies rebelles aux
 « autres moyens. Son efficacité doit être en raison de la durée et de
 « l'intensité de la douleur que son application détermine. Peut-être
 « même , dans quelques circonstances , les bons effets obtenus sont-
 « ils indépendans , sinon de l'inflammation des parties qui environ-
 « nent l'escharre , et de celles qui sont subjacentes , au moins de la sup-
 « puration qui s'établit consécutivement »

Le moxa de M. *Percy* remplit-il toutes ces conditions? Pour se consumer sans interruption, certes on ne le contestera pas; mais cette combustion a-t-elle la lenteur et la progression insensible qu'exige ce genre d'ustion? Ce mélange si inflammable ne brûle-t-il pas avec une rapidité qui nuit à l'effet qu'on espère retirer du moxa? Peut-on avec lui, comme avec le cylindre en coton de *Pouteau*, s'arrêter pour ainsi dire sur les sensations, de sorte que le passage du plus au moins soit presque sans nuance, et qu'on arrive au plus haut degré d'intensité de la douleur par des souffrances graduées, auxquelles le malade pourra résister dans les cas ordinaires?

Je ne pense pas que le moxa de M. *Percy* se prête à cette marche peu hâtée, que l'on veut donner à l'excitation, qui est le but de ce mode d'adustion. Avec le moxa de *Pouteau* on est bien plus maître de l'action que l'on veut exercer; on peut augmenter ou modérer l'effet à volonté; et, si le cas exige qu'on suspende ou qu'on n'active que faiblement la combustion, on peut le faire avec facilité: enfin, il convient mieux que la composition de M. *Percy* à toutes les modifications de la douleur que l'on veut produire.

Avec le moxa de M. *Percy*, comment agir plus profondément qu'on ne le fait ordinairement? Emploiera-t-on un moxa plus grand? Mais alors c'est sur une plus grande surface que l'on agit, et non à une plus grande profondeur: et c'est précisément ce que l'on cherche à éviter très-fréquemment dans certaines parties du corps. En appliquera-t-on un nouveau sur celui qui a déjà brûlé? mais ce serait renouveler des souffrances souvent inutiles, et quelquefois nuisibles.

Je ne sais trop ce que l'on doit penser de l'opinion de M. *Larrey*, qui prétend que l'insufflation a l'avantage d'introduire, avec les particules ignées, dans le lieu soumis au moxa, une certaine quantité d'oxygène, dont les combinaisons avec le calorique doivent rendre l'adustion de plus en plus salutaire; mais, quelle soit la valeur de cette opinion, je ne balance pas, d'après les raisons précédentes, à donner la préférence au moxa de *Pouteau*, qui me semble mieux approprié au but qu'on se propose d'atteindre par ce genre de médication.

Je ne dirai rien d'autres espèces de moxas , tels que des morceaux de phosphore, et des préparations auxquelles s'attachent plus ou moins les reproches que j'ai adressés à celles de M. *Percy*.

Je dois, avant d'analyser l'action du moxa sur l'économie animale, le mettre en parallèle avec le cautère actuel, et chercher à reconnaître si l'on ne s'est pas exagéré et le mérite de l'un et les inconvénients de l'autre.

L'instrument rougi au feu, a-t-on dit, est d'un appareil plus effrayant que le moxa. Cela est vrai ; mais il ne faut pourtant pas se dissimuler que le moxa inspire aussi quelque terreur aux malades ; on en voit souvent auxquels il cause une frayeur insurmontable. L'habitude est pour beaucoup aussi dans l'émotion que produit la vue de l'appareil : ainsi, en Allemagne, où le cautère actuel est presque constamment préféré au moxa, son usage n'affecte que légèrement l'imagination du malade ; tandis qu'en Angleterre, où le feu n'est pour ainsi dire jamais employé, les chirurgiens, tout en reconnaissant l'efficacité du moxa, n'osent pas s'en servir, dans la crainte que l'effroi ne fasse plus que contrebalancer chez les malades le bon effet que l'on pourrait retirer du remède. Aussi préfèrent-ils user des exutoires, tels que les sétons, vésicatoires, etc., comme pouvant remplacer le moxa, et suffire aux indications qui le réclament. Je crois toutefois qu'il n'est guère possible de mettre ces moyens-là à la place de la combustion lente, dans toutes les circonstances, et qu'il est un grand nombre d'affections que les exutoires ordinaires ne pourraient combattre avec la même efficacité que le moxa, qui devrait être seul employé dans ces cas, malgré la répugnance des malades.

Le cautère actuel, a-t-on dit encore, est plus douloureux, parce que son action n'est point graduée. Sans doute la douleur est plus vive ; mais elle est instantanée et bien moins durable, et elle est même moins ressentie par certaines personnes. On a trop étendu cette proposition, juste sous un point de vue ; et cela a été cause bien souvent de grossières erreurs, et d'applications intempestives, suivies d'accidens qu'on

aurait pu prévenir en ne se confiant pas aussi facilement à des idées reçues sans un examen bien attentif. Chez les individus d'une complexion délicate, et d'une grande irritabilité, le moxa est infiniment plus douloureux que le cautère actuel, et a des résultats bien autrement dangereux, par l'excès de sensibilité qu'il développe et l'ébranlement nerveux qu'il produit. J'ai vu un militaire, doué d'un tempérament qu'on pouvait bien appeler nerveux par excellence, chez lequel on voulut appliquer un moxa dans un lieu, il est vrai, où l'application doit du moins se faire avec ménagement, si l'on ne doit pas la rejeter, comme le veut M. Larrey : c'était sur la trachée artère. Il éprouva une grande douleur ; sa sensibilité, si puissamment stimulée, l'exposa à des accidens auxquels on était loin de s'attendre ; et l'on vit son mal, au lieu d'éprouver l'amélioration espérée, empirer et faire des progrès qu'on ne put parvenir à arrêter qu'avec peine, au moyen des antiphlogistiques et des calmans. On pourrait citer nombre d'exemples semblables, qui d'ailleurs ne feraient qu'infirmier une opinion dont le raisonnement seul fait justice.

En effet, l'on conçoit facilement que, chez les personnes irritables, cette succession non interrompue de sensations douloureuses produit, dans les nerfs de la partie, une excitation qui finit par se propager jusqu'aux centres nerveux, à cause de l'application prolongée de l'excitant : la douleur, qui se soutient depuis le premier moment de l'adustion, finit par arriver à un degré intolérable, et continue pendant long-temps, malgré tous les moyens employés pour la calmer ; tandis que l'action du cautère actuel, quoique très-vive, est si prompte que la sensation est pour ainsi dire concentrée dans le point brûlé, n'agite pas toute l'économie, et cesse presque aussitôt que le fer rouge est enlevé. C'est ainsi que chez les enfans qui supportent très-bien le cautère actuel, on rencontre de grandes difficultés pour l'application du moxa ; et l'on voit au contraire que ce dernier moyen agit avec beaucoup d'efficacité chez les individus qui n'ont pas un grand développement du système nerveux, ou bien chez ceux dont la sensibilité se trouve

émoussée ou même anéantie par quelque affection morbide du centre et des filets nerveux.

Il faut avouer cependant qu'on aurait pu éviter, en grande partie, toutes ces discussions, en réfléchissant sur l'action de ces deux moyens curatifs, qui, quoique la même, considérée chimiquement, n'en est pas moins différente sous le rapport thérapeutique dans nombre de circonstances, tellement que le choix est indispensable, et qu'il serait dangereux d'employer indistinctement l'un ou l'autre. On doit donc conclure que, puisqu'il est des cas où le moxa seul doit être appliqué, comme aussi il est des maladies qui nécessitent l'emploi exclusif du cautère actuel, il est inutile de rechercher lequel de ces deux moyens d'ustion est le moins douloureux et le plus facile à supporter de la part du malade, mais bien quel est celui qui convient dans le genre d'affection que l'on a à traiter.

Je n'hésiterai pas toutefois à me prononcer pour le fer rouge, dans tous les cas où l'on ne voudrait obtenir que le résultat de la cautérisation, malgré son appareil effrayant, les craintes qu'il inspire, et malgré *le peu de cruauté du moxa dont je ne désespère pas d'entendre un jour vanter l'agrément et les douceurs.*

Il faut voir dans le moxa plusieurs modes d'action bien distincts, et qui doivent être pris en considération lorsqu'on veut l'employer.

Quand on applique le moxa, à peine la chaleur commence-t-elle à se faire sentir, que des signes d'irritation locale se manifestent; une congestion bien évidente a lieu vers le point soumis à la combustion; l'excitation, communiquée de proche en proche aux parties subjacentes, appelle les fluides avec promptitude et énergie. C'est à cette grande force d'irritation locale, rapide et profonde, que le moxa doit son avantage comme révulsif sur les autres moyens ordinairement employés pour ce genre de médication; avantage qu'il ne posséderait pas si l'on n'avait en vue que son action consécutive, je veux dire la suppuration qu'il produit, à laquelle on pourrait fort bien suppléer et d'une manière moins pénible, par d'autres exutoires; mais, outre ces deux résultats de l'application du moxa, il en est un autre d'une

grande importance et qui explique certaines cures vraiment étonnantes qu'on obtient par son emploi : c'est la stimulation du système nerveux. C'est par la douleur qu'il agit comme stimulant de ce système ; il l'ébranle en entier et porte son action jusque dans les parties centrales, tantôt va réveiller l'activité affaiblie, tantôt modifier la manière d'être actuelle par une incitation vive et extraordinaire, et imprimer un changement remarquable dans l'innervation. Sous ce rapport le moxa est d'un grand secours pour le médecin, et lui offre une ressource unique contre des maladies que l'on tenterait en vain de combattre par d'autres moyens.

Je vais examiner à présent à laquelle de ces actions du moxa on doit attribuer les bienfaits que l'on a obtenus de son emploi dans les diverses affections pour lesquelles on y a eu recours.

Dans cet examen je ne suivrai pas un ordre nosographique ; je tâcherai de placer autant que possible, dans le même cadre, les maladies qui me paraîtront avoir le plus de rapport sous le point de vue thérapeutique, sans m'astreindre à un arrangement bien méthodique.

Je citerai et je suivrai souvent M. *Larrey*, d'abord comme un guide assez fidèle, ensuite comme le chirurgien qui s'est le plus occupé de l'usage du moxa dans ces derniers temps.

Commençant avec lui par les maladies des sens, je vois qu'il prétend avoir arrêté les progrès de l'amaurose, et l'avoir fait disparaître chez quelques sujets où la cécité était complète, par l'application du moxa sur le trajet des nerfs qui sont le plus en rapport avec ceux de l'œil, tels que le tronc et les principales branches du facial, celles du maxillaire supérieur et du frontal. Ici il y a une distinction bien importante à faire.

Plusieurs causes peuvent amener la diminution ou la perte de la vue : deux surtout, qui, avec une marche et des phénomènes bien opposés, tant sous le rapport des symptômes qui se manifestent pendant la maladie que sous celui des désordres anatomiques qu'on peut reconnaître après la mort, n'en tendent pas moins au même résultat définitif, c'est-à-dire à l'abolition de la fonction de l'organe ; je veux

parler de l'inflammation et de l'affaiblissement progressif, inévitable effet de la vieillesse. La première de ces causes tendant toujours à désorganiser les tissus, laissant toujours après elle des traces plus ou moins apparentes, et quelquefois entraînant la destruction entière des parties qu'elle a envahies, est toujours due à une irritation quelconque et se manifeste le plus fréquemment dans un âge peu avancé; tandis que la paralysie de l'organe amenée par la longévité, n'offrant presque jamais aucun changement dans la partie, si ce n'est quelquefois une légère différence dans la consistance ou le volume, ne peut être attribuée qu'à la faiblesse et au manque d'énergie. D'après ces considérations, il ne doit pas être difficile de décider, qu'à des causes si différentes doivent être opposés des moyens thérapeutiques qui n'aient pas la même manière d'agir.

Dans un cas, il existe une irritation, c'est l'afflux, l'engorgement, etc., qu'il faut empêcher; c'est l'inflammation, en un mot, ou qu'il faut prévenir, ou qu'il faut détruire: alors l'indication est précise, les antiphlogistiques d'abord; et si l'inflammation résiste, fait des progrès, et passant à l'état chronique ne réclame plus des moyens devenus sans efficacité, la révulsion est employée, et le moxa doit être dans cette circonstance d'une utilité très-grande. Mais ici sa propriété d'exciter les nerfs n'est pas ce qui doit le faire rechercher; elle n'est pas nécessaire, ce n'est plus que comme révulsif qu'il agit, et je ne vois pas l'avantage de le placer sur le trajet des nerfs: je crois au contraire qu'on doit éviter toute secousse trop violente, dans la crainte de déterminer une excitation nuisible dans le cerveau; je ne vois qu'un point d'irritation fixe qu'on veut établir pour s'opposer à celui qui existe déjà, et qu'on doit chercher à entretenir en favorisant la suppuration.

Mais quand la cécité tient à un affaiblissement de l'organe, alors la médication doit changer, c'est la sensibilité qu'il faut réveiller, c'est la force perdue qu'il faut rappeler, et ce ne sera que pour l'excitation qu'il peut produire sur les nerfs que l'on aura recours au moxa; dans ce cas, on doit le placer de manière à tirer le meilleur parti possible

de sa vertu excitante, et ne tenir aucun compte de la révulsion ; aussi je pense qu'on doit se borner à l'irritation nerveuse, et ne pas vouloir provoquer une suppuration qui deviendrait funeste en tendant à affaiblir encore davantage un organe qui a besoin au contraire qu'on augmente sa vigueur. Je ne dirai rien des affections de l'ouïe auxquelles peuvent se rattacher parfaitement les observations que j'ai faites pour la vue.

Je vais passer aux différentes maladies des nerfs qui font le triomphe du moxa, moyen précieux qu'on ne saurait bien souvent remplacer dans nombre de cas de ce genre de lésion.

Je crois devoir rallier aux affections nerveuses toutes les maladies, quelle que soit leur nature, qui attaquent l'encéphale, et que l'on combat par la combustion lente ; parce que, bien qu'on veuille obtenir un genre de médication différente dans les diverses lésions, on ne peut tellement isoler les deux manières d'agir du moxa que l'excitation qu'il produit n'y soit pour quelque chose, bien qu'on ne désire obtenir que les effets de la révulsion. Mais, dans ces circonstances, on doit agir avec beaucoup de circonspection pour ne pas déterminer dans le cerveau une inflammation qui peut devenir mortelle, comme le prouvent des observations rapportées par *Dehaën* : il faut alors imiter la sage conduite de *M. Larrey*, qui ne veut pas qu'on applique le moxa sur les parties de la tête, revêtues seulement de la peau et du péricrâne, et qui, outre ces précautions, prend encore d'autres mesures préserveuses dont je parlerai plus tard.

Lorsqu'on veut se servir de la moxibustion pour tenter la cure de la paralysie des membres ou d'une partie du tronc, les chances de succès doivent beaucoup dépendre du genre de paralysie que l'on a à traiter, et il n'est pas indifférent que la paralysie soit avec perte de sensibilité, ou qu'elle ne présente que l'absence des forces motrices.

On est assez d'accord à présent sur le partage qu'on doit faire entre les organes qui transmettent et ressentent la douleur, et ceux qui produisent et transmettent la cause du mouvement ; ils paraissent être bien distincts, quoiqu'on n'ait pu encore les désigner, et la sensibilité

n'est pas confiée aux mêmes agens que la motilité. On sent bien alors que le moxa, en tant qu'excitant nerveux, n'agissant que par la douleur, doit avoir bien moins de prise sur les organes qui décident du mouvement. Sans doute, il y a vers les centres communication entre ces deux ordres d'organes. Mais autre chose est une influence transmise, autre chose est une influence directe; et par conséquent la réussite paraît bien plus assurée lorsqu'on a à faire aux paralysies avec perte de la sensibilité, sans que le mouvement soit entièrement aboli: dans ces cas là, c'est la propriété excitante seule qu'on réclame du moxa.

Mais ces pertes de sensibilité et de mouvement peuvent aussi provenir, soit d'une inflammation du cerveau, soit d'une maladie organique, etc., et le médecin doit ici se comporter avec toute la prudence qu'exige un organe aussi essentiel que ce viscère. A quel danger n'exposerait-il pas son malade s'il s'obstinait à vouloir rétablir chez lui les forces et la sensibilité anéanties, au moyen d'une excitation violente, si le cerveau était dans un état d'irritation? Dans ce cas, les révulsifs doivent être le moins douloureux possible, c'est un précepte; et des médecins ont été jusqu'à proscrire les sinapismes, dans la crainte d'augmenter l'irritabilité de l'encéphale.

M. Larrey l'a bien senti, car lorsqu'il a employé le moxa dans l'hydropisie des ventricules, il a fait précéder son application d'évacuations sanguines le plus près possible du cerveau, et dans les deux systèmes, de ventouses mouchetées à la nuque; et en outre, il a eu le soin de faire appliquer pendant plusieurs jours de la glace sur la tête: c'est ainsi qu'il cherchait à se précautionner contre les accidens d'une surexcitation cérébrale; c'est ainsi que doit se conduire le médecin sage et instruit; il craindra toujours de s'aventurer avec un remède d'une grande activité, surtout quand un organe aussi délicat que le cerveau doit en supporter toute l'influence. Que penser d'*Hippocrate*, qui ordonne le moxa dans les douleurs de tête rebelles? C'est prodiguer bien légèrement un agent qui peut être si nuisible. Sans doute, il est des lésions cérébrales où l'on peut l'appliquer en toute

assurance : mais lorsque l'irritation occupe encore les centres nerveux, bien qu'elle soit vers son déclin, et que, par la suppuration, le moxa puisse avoir pour objet de continuer la modification imprimée déjà au système nerveux par le traitement antiphlogistique, on doit pourtant s'en abstenir sévèrement, ayant toujours présent à l'esprit ce premier mode d'action du moxa, l'excitation de la douleur ; il vaut beaucoup mieux alors avoir recours aux simples exutoires, qui présentent dans ces cas le même avantage, et dont on n'a pas à redouter les mêmes inconvénients.

Souvent aussi l'action du moxa n'est pas très-facile à déterminer dans certaines maladies, qu'il parvient pourtant à guérir ; ainsi dans l'épilepsie idiopathique où le genre de lésion est inconnu, sera-ce en excitant, sera-ce en révulsant qu'aura agi le moxa ? ou bien aura-t-il imprimé une modification dans le mode de vitalité actuelle du cerveau, et changé entièrement un vicieux exercice des fonctions ? Je ne saurais me prononcer dans des cas pareils, avouant toutefois l'efficacité du moxa.

Je ne m'arrêterai pas davantage à préciser toutes les différentes affections du cerveau ; car mon projet n'est pas d'entrer dans des détails bien circonstanciés qui m'assujétiraient à des répétitions fréquentes, mais d'envisager mon objet d'une manière générale, et de poser certains principes applicables autant que possible aux cas mentionnés et à ceux qui ont été omis à dessein.

Je conclurai sur ce point, en regardant comme salutaire l'emploi du moxa dans les diverses paralysies, surtout celles avec perte de la sensibilité, lorsqu'il n'y aura pas inflammation des nerfs ou du cerveau, ou que par un traitement approprié, on aura amené ces organes à ne plus redouter le moxa.

Pour ce qui est du cerveau, on peut aussi attaquer ses affections, qui réclament ordinairement le moxa, toutes les fois que l'irritation ne sera pas imminente, et que l'excitation qu'on voudra produire pour arriver à un heureux résultat ne pourra pas avoir de suite facheuse. Dans tous ces cas, l'on ne doit exiger du moxa que sa vertu exci-

tante ; et, je le répète, quand on désirerait exercer une révulsion, il vaudrait mieux se servir d'autres moyens. Et ensuite, comme il existe, ainsi que je l'ai déjà dit, des maladies dans lesquelles il n'est guère possible d'assigner un rôle au moxa, et que, par conséquent, il est souvent hasardeux d'en prescrire l'usage, il ne faut s'y résoudre qu'après s'être bien assuré que le cerveau n'a aucune tendance à l'irritation, et lorsque toutes les tentatives moins chanceuses auront échoué. Des observations assez nombreuses prouvent que, dans ce cas, on n'a pas eu à se repentir de s'être décidé à l'emploi de l'ustion ; et d'ailleurs, un accident fâcheux survenant, on n'aurait aucun reproche à se faire, puisqu'on ne se serait servi du moxa qu'après l'essai infructueux de toutes les voies plus douces et le mieux indiquées, et qu'on aurait pour soi la recommandation d'exemples bien constatés d'assez fréquentes réussites.

Les maladies des organes contenus dans la poitrine ont aussi fait proclamer la puissance du moxa ; ici, je crois que son action est purement révulsive. On a bien cité diverses guérisons d'asthmes nerveux : mais on sait combien de prétendus asthmes nerveux ne sont dus qu'à des inflammations chroniques ou à différentes affections organiques ; et la cure qu'on pouvait dès-lors attribuer à l'excitation nerveuse s'explique fort bien par la révulsion qui, au moyen du moxa, est très-vive et très-prompte, puisqu'elle a lieu en même temps et par rapport au système nerveux, et par rapport au système vasculaire et cellulaire de la partie. Cependant toute autre cautérisation que par le moxa, ainsi que les différens exutoires peuvent agir avec efficacité dans les maladies de la poitrine ; et toute suppuration abondante et prolongée peut obtenir du succès.

M. *Delaprade*, professeur de clinique à Lyon, dans un Mémoire sur l'influence des orages, cite l'exemple très-curieux d'un ecclésiastique, dont plusieurs parens étaient morts de phthisie pulmonaire. Lui-même, atteint du même mal, marchait rapidement vers le tombeau auquel l'avaient condamné les différens médecins qu'il avait consultés. Un jour d'orage, il fut frappé de la foudre et eut toute la partie antérieure du thorax brûlée ; il s'établit une suppuration en rapport avec l'é-

tendue et la profondeur de la plaie. Aussitôt les symptômes de la phthisie s'amendèrent sensiblement, finirent par disparaître, et le malade parfaitement guéri de son accident et de sa maladie, jouit encore d'une très-bonne santé. A moins qu'on ne veuille faire entrer en ligne de compte la commotion électrique, je ne vois qu'une révulsion très-forte qu'on doit toujours chercher à opérer dans ces cas-là ; et le moxa peut souvent être un moyen avantageux, surtout chez les personnes faibles et sans énergie, comme le témoigne une observation qu'on trouve dans le dernier numéro des Annales de la médecine physiologique, année 1825, dans laquelle il s'agit d'une personne d'une constitution molle, d'un tempérament lymphatique, et d'une grande faiblesse morale, chez qui on employa le moxa sur l'angle des côtes du côté gauche, au niveau du cœur, pour un cas d'anévrysme de ce viscère, compliqué de paralysie. Dans ces circonstances, le moxa, par l'irritation locale et profonde qu'il détermine, ranime l'activité ralentie des parties subjacentes, et les rend plus aptes à aider la révulsion et à procurer la résolution de la maladie.

Je dois maintenant parler des affections de l'abdomen contre lesquelles on a voulu faire servir la grande force révulsive du moxa. Lorsqu'on se rappelle combien doivent être ménagées les révulsions sur la peau dans le cas d'inflammation des organes gastriques et de la membrane qui les enveloppe ; quand on fait attention au danger qu'il y a d'exercer une médication trop active sur cette cavité elle-même, et qu'on a des exemples tels que celui publié par M. le docteur *Fleury*, où la simple application d'un vésicatoire sur l'épigastre a causé la mort, on ne saurait trop s'étonner de la hardiesse de ceux qui prônent l'emploi du moxa sur le bas-ventre dans les affections des organes abdominaux. Le père de la médecine à qui l'on a souvent reproché une oisiveté pernicieuse dans le cours des maladies, ne mérite certes pas de reproches, lorsqu'il s'agit d'ordonner le moxa. Il ne manquait jamais de brûler le ventre en huit endroits dans l'hydropisie naissante, et aucune rate un peu volumineuse n'échappait à l'emploi de la cautérisation, qu'au reste *Hippocrate* prodiguait dans toutes les ma-

ladies chroniques ; je ne reconnais pas là sa sagesse et sa prudence ordinaires. Il n'y a pas long-temps encore qu'un médecin a publié, dans le journal que j'ai déjà cité, l'observation d'un chien affecté d'une gastro-entérite et d'un écoulement séro-sanguin par les voies urinaires, qui a été guéri au moyen de la moxibustion. A ce propos, il se félicite d'avoir le premier employé le moxa contre les inflammations du canal intestinal, ne sachant point, sans doute, que les Chinois sont dans l'usage de brûler après l'acupuncture cent à deux cents cônes autour de l'ombilic dans les cas de dysenterie ; mais je n'en regarde pas moins l'application du moxa sur l'abdomen, sinon comme toujours nuisible, du moins comme toujours redoutable. Comment ne pas craindre de faire naître une inflammation du péritoine, membrane si facile à s'irriter, et dont les affections sont si dangereuses ? Comment ne pas être effrayé de l'idée de voir réagir sur les intestins l'irritation produite par le moxa, et de rendre la maladie plus intense par les moyens mêmes qui devaient l'enlever ? Si l'on veut absolument employer des révulsifs en pareil cas, on peut avoir des exutoires moins sujets à inconvénients, et qui n'agiront pas par la douleur, tels que le séton, qui lui-même ne doit être appliqué qu'avec beaucoup de réserve sur les parois abdominales.

Il est un genre d'affections contre lesquelles le moxa paraît avoir un avantage bien décidé sur les autres irritans qu'on pourrait employer, ce sont les maladies des articulations. Ici on brûle sur des parties éloignées du foyer des sensations ; on a par conséquent moins à redouter les effets pernicioeux de la propriété excitante du moxa ; on a toujours l'intention d'opérer une irritation profonde, qui puisse troubler l'action vitale qui tend à la désorganisation, et en même temps attirer à l'extérieur le travail souvent inflammatoire qui s'est établi soit dans les membranes et les cartilages, soit dans la portion osseuse des surfaces articulaires.

On a vu des cures bien rassurantes dans des cas même de carie très-avancée. M. *Larrey* en cite des exemples frappans.

Mais le moxa n'agit jamais si bien que dans les gonflemens atoni-

ques, où il y a empâtement et quelquefois indolence de la partie, comme dans les tuméfactions articulaires causées par l'humidité.

Au rapport d'*Hippocrate*, les Scythes avaient la coutume de se faire un grand nombre de brûlures aux épaules, aux bras, aux hanches, etc., pour dissiper les fluxions rhumatismales. On sent que d'après son mode d'action le moxa est ici très-bien indiqué, et peut promettre un heureux résultat.

M. *Lisfranc* a fait de très-belles applications du moxa dans les cas de tumeurs blanches; M. *Delpéch* l'a employé avec beaucoup de succès dans des luxations spontanées.

Dans certaines lésions externes, les Chinois préviennent le développement de l'inflammation, en brûlant six ou sept cônes sur la partie lésée, et autant à une certaine distance; ils agissent ainsi dans l'entorse, le froissement de quelques parties, etc. On s'explique bien l'utilité du moxa, en admettant qu'on l'applique avant que les symptômes inflammatoires se soient manifestés. En effet, on crée alors des points d'irritation, vers lesquels tendent tous les efforts de l'inflammation; car ces points, plus puissans que le stimulant qu'ils combattent, deviennent le centre de fluxion, et appellent à eux les humeurs: par ce moyen, on empêche une inflammation de se développer dans un endroit où elle pourrait devenir plus dangereuse.

Reste à parler des affections de la colonne rachidienne, où l'on a fait un étrange abus du moxa dans celle qui est caractérisée par le ramollissement des vertèbres. Quant aux caries, elles peuvent être rangées dans la même classe que celles des surfaces articulaires; ayant soin seulement d'agir avec un peu plus de ménagement, par rapport à la proximité de la moelle épinière. Mais comment a-t-on pu s'opiniâtrer à vouloir, par l'application long-temps continuée du moxa, parvenir à soustraire les os du rachis au vice de nutrition, qui empêche leur incrustation de phosphate calcaire.

Tous les jours on voit ordonner le moxa pour des déviations de l'épine dorsale: si la difformité était due à un manque de proportion, dans la force d'antagonisme des muscles, par suite d'une paralysie

complète ou incomplète, on pourrait croire avec raison que l'action des moxas sur les nerfs ramènerait la partie faible à son état normal, et rétablirait l'équilibre entre les deux côtés de l'épine; mais lorsque cette déviation dépend d'un ramollissement qui est presque toujours le symptôme bien caractérisé d'une détérioration dans toute l'économie, et qui annonce une profonde altération de tout un système, je le demande, peut-on se flatter de modifier tout l'organisme, par l'application de quelques moxas? Peut-on croire à un effet aussi étendu, et nourrir l'espoir d'un changement avantageux? Je pense que ce sont des souffrances en pure perte pour le malade, et qui, loin de pouvoir être utiles à son état, ne tendent qu'à l'empirer. La douleur occasionnée par l'application réitérée du moxa, mine les forces, détruit ce qui reste de résistance à l'accroissement du mal, et peut finir par jeter dans le marasme, employé comme il l'est pour ces sortes de maladies, dans un âge et sur un sexe qui est le moins propre à le supporter.

Que si l'on prétend qu'on en a retiré de bons effets, je répondrai que, le plus souvent, conjointement avec l'emploi du moxa, on a fait subir au malade un traitement hygiénique approprié, tel que les bains de mer, un exercice suffisant, un régime bien ordonné, des boissons indiquées dans ces circonstances; enfin, qu'on en a mis en usage tout ce qui a été regardé comme pouvant changer, ou du moins modifier le tempérament lymphatique, et faire disparaître le rachitisme qu'il a favorisé; qu'ainsi ce traitement peut à juste titre revendiquer le succès de la cure; que, supposé que le moxa seul eut été employé, on ne devrait pas sur quelques exemples isolés, fonder la réputation d'un remède (ce serait tomber dans le défaut que j'ai déjà indiqué), surtout lorsqu'on sait que l'âge, à une certaine époque de la vie, amène souvent un changement favorable dans toute l'organisation, qui fait cesser un état morbide jusqu'alors vainement combattu, et qu'on pourrait peut-être dire dans ces cas, comme dans certains autres, que la maladie n'a pas guéri par le remède, mais malgré le remède.

Je me résumerai, en disant que le moxa trop négligé par les uns, beaucoup trop préconisé par les autres, peut devenir un agent très-effi-

cace , lorsqu'on aura bien déterminé son emploi ; qu'il agit ordinairement comme révulsif et comme excitant du système nerveux ; mais que , dans certaines affections , on ne peut se rendre raison , d'une manière satisfaisante , de son action , qui tient au peu de jour qui éclaire encore l'étiologie de quelques lésions du cerveau.

Je crois le moxa utile dans plusieurs maladies , et des nerfs et du cerveau , toutes les fois qu'on n'a pas à craindre l'irritation de ces organes ; il agit toujours en pareils cas par sa propriété excitante , ou du moins cette propriété y est toujours pour quelque chose dans son action.

Dans les affections des organes que renferme le thorax , il ne doit pas être rejeté , vu sa grande force révulsive.

Quant à son application sur l'abdomen , je la regarde comme imprudente et dangereuse. On l'emploie , au contraire , avec un très-grand avantage dans le traitement de plusieurs maladies des articulations , et de certaines lésions externes. Enfin le ramollissement de la colonne vertébrale ne doit pas être traité par le moxa.

Voilà les considérations dans lesquelles j'ai cru devoir entrer sur un sujet qui ne laisse pas d'offrir quelque intérêt , puisqu'il s'agit d'un agent thérapeutique très-violent , et par conséquent capable d'opérer et beaucoup de bien et beaucoup de mal ; et qu'on ne saurait trop éveiller l'attention sur un pareil moyen , parce que l'arme utile entre les mains d'un médecin éclairé et sage , devient souvent un instrument meurtrier dans celles d'un homme inhabile et peu circonspect.

(24)

HIPPOCRATIS APHORISMI

(edente *PARISER*).

I.

Duobus doloribus simul obortis, non in eodem loco, vehementior obscurat alterum. *Sect. 2, aph. 46.*

II.

Cum morbus in vigore fuerit, tunc vel tenuissimo victu uti necesse est. *Sect. 1, aph. 8.*

III.

Ubi somnus delirium sedat, bonum. *Sect. 2, aph. 2.*

IV.

Qui sanguinem spumosum exspuunt, his ex pulmone talis rejectio fit. *Sect. 5, aph. 13.*

V.

Lassitudines sponte obortæ morbos denuntiant. *Sect. 2, aph. 5.*

VI.

Melancholicis et nephreticis hæmorrhoides supervenientes, bonum. *Sect. 6, aph. 2.*

VII.

In morbis acutis extremarum partium frigus, malum. *Sect. 7, aph. 1.*